

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 5 MARS 1881.

CONDITIONS:

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. *Greenbacks* reçus au pair.

Adresse:

H. BERTHELOT & Cie,

Bureau: 25, RUE STE-THERÈSE

En face de l'Hôtel du Canada

Boite 2144 P. O. Montréal.

Lettre du pere Ladebauche a son fils a St-Michel de Bellechasse,

Cher fils,

J'ai reçu ta lettre dans laquelle tu m'apprends qu'il doit y avoir une élection dans le comté de Bellechasse où tu as le droit de voter. Tu me demandes des conseils sur la politique, tu veux savoir si tu dois être bleu ou rouge. Mon cher enfant, il y a longtemps que je *barde* dans la politique. Depuis que j'écris dans le *Vrai Canard* je me suis toujours montré libéral lorsqu'il s'agissait de l'être, quelques fois j'ai écrit en faveur des conservateurs et je ne m'en repens pas. Depuis que Johnny nous a donné la protection, je me suis toujours tenu les oreilles dans le crin, parce qu'au commencement ça ne promettait rien de bon. A présent je change un peu d'idée. La protection à mon avis n'est pas à dédaigner; elle a un peu de bon dans le fond. Les moulins marchent de tous côtés, le commerce a repris comme dans les bonnes années, et tout le monde travaille pour des gages respectables.

Les rouges ont bien tort d'essayer de nous faire croire qu'elle n'est bonne à rien; moi, je pense fonderment à présent qu'elle enrichit le pays.

J'ai parlé de Rouges, il ne faut pas que tu te mettes dans le coco l'idée que pour être rouge il faut croire tout ce que dit la *Patricie*. D'abord je te dirai que cette gazette ne représente pas du tout le programme du parti libéral. Les gens qui sont à la tête de ce journal font beaucoup de tort aux bons rouges catholiques. C'est facile de voir ça. Lis donc la *Patricie* lorsqu'elle parle de ce qui se passe en France. Elle paraît être gros manchon avec Gambetta, Ferry et leurs amis qui chassent les prêtres et font enlever les crucifix des écoles.

Comment diable veux-tu que j'aie confiance dans la gazette rouge de Montréal lorsque ses rédacteurs courent le loup-garou. Tu sais que lorsqu'on a été sept ans sans faire ses Pâques on court le loup-garou. Je te demande un peu s'il y a moyen d'avoir un billet de confession de ses gens-là.

Tiens, veux-tu que je te le dise à la bonne franquette, sans portopar derrière, le rougisme français est pourri dans le coton et il ne prendra jamais racine dans le Canada. Le rougisme que je veux, moi, c'est un rougisme ou un libéralisme qui ait du bon sens, un libéralisme qui ne sonto pas le fagot.

Sois rouge si tu veux, mon enfant, rouge à la manière des bons catholiques, rouge tel que l'a permis Monseigneur Conroy. La preuve qu'on peut être rouge et bon chrétien c'est que pendant longtemps à Montréal j'ai vu dans le banc-d'œuvre des libéraux comme M.M. Généreux et Grenier.

Je te conseille pour le quart d'heure d'être conservateur, mais n'y met pas trop de zèle. Les bleus ont besoin d'être échonillés un peu. Ils se sont débarrassés de Tarte, mais ils ont encore Langevin, Celui-là, ça n'est pas de la croix de St. Louis. S'il fuit des Pâques ça doit être des Pâques de reward. Pour ma part je ne lui donnerai jamais le bon Dieu sans confession. Sir Hugh Allan ne m'a jamais dit qu'il lui avait restitué ses \$32,000. Tu sais qu'on n'entre jamais dans le ciel avec une *token* qui appartient aux autres. Si M. Masson était le boss de la boutique alors c'est été un tout autre affaire, je te dirais fais toi aller avec les bleus. C'est un honnête homme qui est à leur tête. Aujourd'hui il n'y a pas beaucoup de *fatte* à faire sur les bleus. Ils ont encore Mousseau, je n'ai pas plus de confiance en lui qu'en Laflamme. Il est de ces gens qui ne cherchent à être ministre que pour mettre du foin dans leurs bottes. Un temps viendra où des hommes intelligents dans le parti des bleus sauront mettre ces gens-là à la porte et les remplacer par des hommes honnêtes et indépendants.

Dans le comté de Bellechasse il y a deux candidatures; celle du Dr Bilodeau et celle de Guillaume Amyot. Pour qui dois-tu voter? Ma foi, c'est bien simple. D'abord les bleus ont une trop grosse majorité en chambre et ça ne leur ferait pas de mal d'avoir un peu d'opposition. Ensuite M. Amyot n'est pas un homme l'endroit. C'est un petit ambitieux qui cherche à faire de l'argent avec la politique. C'est un blou à la Langevin, il s'est croûté un peu dans son affaire des cartouches. S'il se présentait un affaire de \$32,000 il n'y regarderait pas de si près pour faire comme son chof.

Quand au Dr Bilodeau tu peux lui donner une chance, à condition qu'il soit rouge et bon chrétien.

Un conseil pour finir tu devrais lire le journal de L. O. David, la *Tribune*. M. David est un de ces rouges comme je les aime, de ces rouges qui ne se montrent pas trop coulants avec les impies et qui parlent en faveur de la protection.

Tout à toi
ton père affectionné,
LADEBAUCHE.

Chambre des Communes.

La séance s'est ouverte à 3 hrs.

L'hon. M. Blake propose qu'une humble adresse soit présentée à son Excellence demandant la production de toutes les lettres échangées entre M. Delorme et sa belle-mère depuis la dernière session.

L'hon. Sir John A. Macdonald. — Il est impossible pour le gouvernement d'obtempérer à votre demande. M. Delorme ayant l'habitude de brûler les lettres de sa belle-mère au fur et à mesure qu'il les reçoit. Du reste les canadiens ne devraient pas tenir à savoir ce que pense d'eux Madame Victoire. Il est facile de voir que Madame Delorme nous trouve trop habitants pour rester parmi nous. Elle avait dit une fois qu'Ottawa était ennuyeux comme l'intérieur d'une vache.

L'hon. M. Masson demande si c'est l'intention du gouvernement de remplacer prochainement le Dr Duchesneau en nommant un nouveau préfet pour le pénitencier de St. Vincent de Paul. Si oui, qui sera nommé?

L'hon. M. Langevin. — Le gouvernement s'est déjà occupé de la question. Aucun candidat ne s'est présenté pour avoir la place. Personne n'acceptera la succession du Dr Duchesneau, il y a un individu dans St. Vincent de Paul qui s'est chargé d'administrer du poison à tous les préfets passés et à venir. Il faudra pour avoir un préfet permanent nommer quelque Anglais.

M. A. Ouimet présente un projet de loi afin de rétablir le double mandat. Cette mesure, dit-il est d'urgence, parce que parmi les députés canadiens il y en a une foule qui ne viennent à Ottawa que pour l'indemnité de \$1000. Ils pensionnent dans des caboulots de la basse-ville à raison de \$3.50 par semaine. Cette loi aura pour effet de relever le niveau de la représentation canadienne-française et de permettre aux députés nécessiteux de faire les *swells* avec leur double salaire.

Sir John A. Macdonald dit que ce bill sont le chausson et doit être jeté au panier.

L'hon. J. C. Pope dépose sur la table le rapport de l'inspecteur des Asiles de Lunatiques pour l'année 1880. En présentant ce rapport le ministre dit qu'il constate que le nombre des aliénés dans le mois de décembre 1880 a excédé considérablement celui du mois correspondant en 1879. Il faut chercher la cause de cette augmentation dans la publication du discours de M. Jos. Tassé à la convention de Québec.

M. Bourbeau. — Le gouvernement a-t-il l'intention de faire publier et distribuer aux cultivateurs un manuel enseignant la culture perfectionnée de la betterave à sucre?

L'hon. M. Mousseau. — Non, attendu que les gens qui voient plus loin que leur nez savent très-bien que l'industrie sucrière va *foler* dans la province de Québec.

ulster une trompette à vache qu'il emboucha et fit retentir fortement pendant cinq ou six secondes.

La porte de la cuisine s'ouvrit et un piquet d'hommes de police entra dans la salle avec le détective Lafon, le coroner Jones et son secrétaire qui portait tout l'agres d'une enquête.

— Emparez-vous de cet homme. C'est un assassin. Le corps de sa victime est là bas dans la cour enseveli sous le tas de fumier. Arrêtez ce charretier et sa femme comme complices du crime.

Quelques minutes après le cadavre de Cléophas découvert par les policiers fut transporté dans la salle à diner et déposé sur le plancher.

L'enquête du coroner commença immédiatement.

Caraquelette dans sa déposition relata les circonstances du crime de Bénoni.

Le verdict du jury accusa ce dernier du meurtre et le père Sanesçon fut dénoncé comme complice.

Les deux prévenus furent arrêtés par la police et conduits au poste central.

Le cadavre de Cléophas fut livré aux étudiants en médecine du collège Victoria.

Le petit Pite quelques jours plus tard tombait entre les mains de la police sous la prévention d'avoir volé 25 cents que l'avocat Jules Piton lui avait confié pour acheter une bouteille de whiskey. Traduit devant le Juge Dugas il fut condamné à trois années d'école de réforme.

La pauvre Ursule dont le bonheur avait été brisé par le crime de son mari, s'est engagée comme cuisinière au restaurant de la mère Gigogne.

Caraquelette reçut une lettre de l'agent de la famille de St. Simon à la Baie des Chaleurs lui mandant que M. Malèpquo était le véritable héritier collatéral des Bouctouche.

M. Malpèquo vivait à Montréal sous le nom de Alphonse Briquet et courtisait la veuve Bouctouche. Celle-ci accueillit favorablement ses hommages et lui accorda sa main. Le mariage eut lieu à l'Eglise St-Jacques au milieu d'un grand concours des aristocrates du quartier.

Caraquelette rendit le trésor à son véritable propriétaire et alla se fixer sur une des belles terres de la Rouge, à cent milles plus haut que St. Jérôme.

Bénoni subit son procès à la Cour du Banc de la Reine et fut condamné à mourir sur la potence. Il se prépara à la mort comme un bon chrétien et monta les degrés de la potence comme un blood.

Le Marquis de Malpèquo et sa femme achetèrent une magnifique propriété sur la rue St-Denis et élèveront une nombreuse famille. Mardi dernier il allait voter comme un *brick* pour l'honorable Jean Louis Boudry.

Comme vous voyez tout est bien qui finit bien.

FIN.